



Phase V de la construction du quartier « Carmel » à Luxembourg-Cents 17 maisons unifamiliales du Fonds du Logement

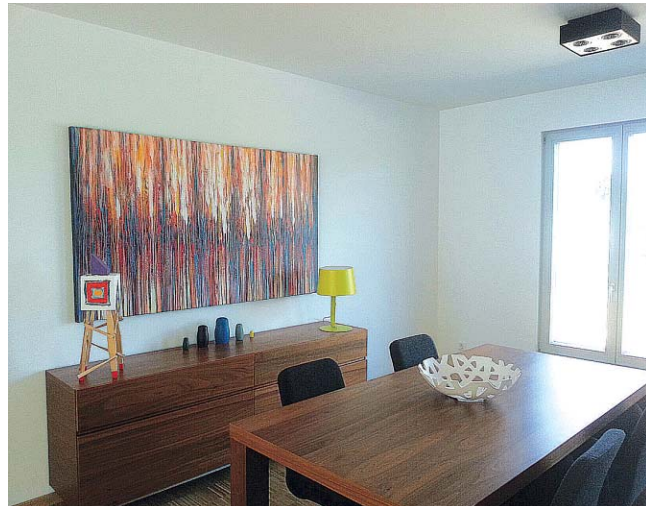
Le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat vient de procéder à la réalisation de la phase V du projet de construction du quartier « Carmel » à Luxembourg-Cents.

Ce nouveau projet, sis rue Trémont, comprend 17 maisons unifamiliales, réparties en 3 lots de 6, 4 et 7 unités. Chaque maison dispose d'un jardin privatif, d'un garage individuel et d'une surface habitable de +/- 130 m². Alors que 11 d'entre elles sont des constructions bois et que les 6 autres sont des constructions passives-massives, toutes sont conçues de manière à atteindre la classe énergétique A.

La structure des maisons se caractérise par la sobriété, avec variation d'éléments architecturaux de couleurs différentes (ex: portes d'entrée) donnant un aspect unique à chaque maison. De grandes fenêtres offrent un contact visuel permanent avec l'environnement extérieur et une luminosité naturelle dans les espaces intérieurs.

La conception du projet a été confiée au bureau d'architecture Léon Glodt de Luxembourg. Les autres hommes de l'art ayant participé sont RMC Consulting pour le génie technique, Luxconsulting pour le génie statique, Socotec pour le contrôle technique et HBH sa pour la coordination de sécurité et santé.

Conformément à la loi du 8 novembre 2002 autorisant le Fonds à procéder à la vente de 40 % de ses logements en dehors des dispositions relatives au logement subventionné, 6 des 17 maisons seront vendues aux enchères publiques le jeudi 11 juillet 2013 (www.fondsdulogement.lu) à un prix de revient à partir de 405.000 €. Ce type de vente,



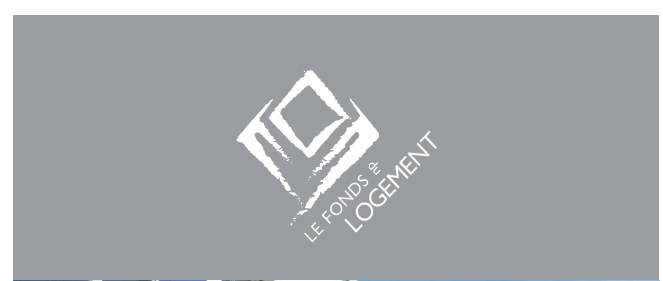
non soumis aux conditions de l'octroi des aides au logement et de la non propriété, obligatoires dans le cadre d'une vente subventionnée par l'Etat, permet à des ménages ne satisfaisant pas à ces dispositions et ne pouvant non plus se permettre l'acquisition d'un bien sur le marché privé, d'accéder également à la propriété, et par là même, de promouvoir une certaine mixité sociale dans les quartiers. L'acquisition d'un bien par le biais d'une vente aux enchères auprès du Fonds est néanmoins soumis aux conditions d'habitation du logement acheté par le ménage acquéreur (10 ans pour un appartement et 20 ans pour une maison) et d'acceptation de la mise à disposition du terrain sous forme de droit d'emphytéose sur une durée de 99 ans afin de limiter l'impact du foncier sur l'acquisition du bien.

Les 11 maisons restantes seront mises à disposition en vente dite « subventionnée par l'Etat » pour un prix de revient à partir de 366.000 €. Les contrats de réservation en vue de l'acquisition éventuelle d'une maison se feront à l'occasion de Portes Ouvertes, les 17 et 19 juillet 2013, sur place et uniquement à ces dates. Seuls les ménages qui ne sont pas propriétaires d'un logement au Grand-duché ou sur un autre territoire et qui sont bénéficiaires des aides au

logement peuvent prétendre à ce type d'acquisition, sachant que l'acquéreur doit également s'engager à occuper lui-même le logement et que le terrain sur lequel le bien est construit est, là encore, cédé via droit d'emphytéose sur une durée de 99 ans.

Les travaux de construction du quartier « Carmel » ont été entamés par le Fonds du Logement en 2006 avec la réalisation de deux immeubles comprenant 123 appartements et des commerces de proximité. Depuis, le Fonds a procédé à la construction de 21 maisons unifamiliales supplémentaires, qui ont été vendues, et d'une résidence locative de 11 appartements. A terme, le quartier « Carmel », réalisé en partenariat avec la Société Nationale des Habitations à Bon Marché, comptera quelque 800 unités de logement réparties entre maisons et appartements, ainsi que des commerces de proximité.

A l'instar du quartier « Sauerwiss », réalisé en 1996 à Luxembourg-Gasperich, ou encore le quartier Eeschersmelz achevé en 2001 à Luxembourg-Eich, le quartier « Carmel » s'inscrit dans une démarche de développement durable, en offrant une grande qualité de vie à prix modéré, en associant une approche de développement écologique par le res-



VENTE PUBLIQUE LE 11 JUILLET 2013

LUXEMBOURG-CENTS

www.fondsdulogement.lu

pect des ressources naturelles combiné avec des infrastructures performantes, et en intégrant services et économie de proximité, indispensables à la vie de quartier. Le Fonds a toujours veillé à ce que les composantes sociale, écologique et économique, éléments fondamentaux de la durabilité, soient traitées de manière égale dans la réalisation de ses

projets pour une intégration complète et continue dans le tissu urbain.

Fonds pour le développement du logement et de l'habitat
74, Muhlenweg
L-2155 Luxembourg
Tél. 26 26 44 - 1
Fax 22 31 31
info@fondsdulogement.lu
www.fondsdulogement.lu

